

Faites de votre
obligation fiscale
un investissement
durable pour votre
entreprise

IPI ET ISIACC SONT DEVENUS

in&ma
École Supérieure de la Performance



TAXE

D'APPRENTISSAGE

2021

**NOS APPRENANTS D'AUJOURD'HUI
SONT VOS MANAGERS DE DEMAIN**

www.inema-sup.com



1
 Votre entreprise a besoin de collaborateurs efficaces :

- 1** maîtrisant le pilotage et la gestion de la production industrielle alliés au management d'équipe
- 2** enrichis par l'expérience acquise en entreprise
- 3** tournés vers la transformation industrie 4.0
- 4** ouverts sur l'international

2
 Avec votre soutien financier, in&ma :

- 1** innove et investit dans des équipements techniques performants
- 2** recrute des formateurs, experts/consultants professionnels de haut niveau
- 3** renforce une pédagogie originale et réputée
- 4** conforte sa qualité

3
 La taxe d'apprentissage, le moyen efficace et indispensable pour contribuer au développement d'in&ma :

- 1** pour former vos futurs managers de production
- 2** pour maintenir et développer notre niveau d'excellence dans un environnement toujours plus concurrentiel
- 3** pour développer de nouvelles formations en adéquation avec l'évolution de vos métiers

FORMATIONS

Responsable de Production et Projets Industriels

BAC +4 - Titre certifié de niveau 6 inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro : RNCP 32302 publié au JO du 18 décembre 2018

Expert en Management de Projets Industriels et en Excellence Opérationnelle

BAC +5 - Titre certifié de niveau 7 - inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro : RNCP 34337 « par décision d'enregistrement aux répertoires nationaux du 16 décembre 2019 »

Manager en Ingénierie d'Affaires

BAC +5 - Titre certifié de niveau 7 - inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro : RNCP 24869 publié au JO du 3 décembre 2015

VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Schéma de collecte



13 % de la taxe d'apprentissage
versés en direct aux établissements
de votre choix

*Formations technologiques et
professionnelles initiales*



87 % de la taxe d'apprentissage
dédiés au financement de l'apprentissage
versés à votre OPCO de branche

Bénéficiaires exclusifs : les CFA



0.68% de la masse salariale



in&ma

C'est aussi de la formation initiale.

Vous pouvez verser
la totalité de votre taxe
d'apprentissage (13 %)
à in&ma

N° UAI : 0511952V

L'école vous fournira en retour
le reçu libérateur attestant
de votre versement

CONTACT

CAMPUS CHÂLONS

Pauline REMY
Chargée Relations Entreprises
Tél : 03 26 65 92 42
pauline.remy@inema-sup.fr

CAMPUS ALBI

Laurence BERTIN
Chargée Relations Entreprises
Tél : 05 63 49 28 79
laurence.bertin@inema-sup.fr

SIÈGE SOCIAL in&ma

7 rue du parlement - CS 90034
51005 Châlons-en-Champagne CEDEX
Tél : 03 26 65 11 75

www.inema-sup.com

